

l'éducation, et les parents, qui n'ont pas le choix et qui doivent lui envoyer leurs enfants.

Personne ne contestera que la demande de réformes est générale dans la province. Quelle raison peut-il bien y avoir pour que l'on s'entête à crier à la persécution et pour que l'on refuse d'accorder des réformes? Aucune, si ce n'est le parti pris de refuser aux laïques toute intervention dans les choses de l'éducation.

*L'Étendard* a été soudainement pris d'une indigestion, à la suite de la mauvaise cuisine religieuse qu'on lui fait dans ses bureaux de rédaction. Il a dû prendre quelques jours de repos et l'on ajoute que sa vie n'est pas encore hors de danger.

Accoutumé à manger à la crèche gouvernementale, il a eu des faiblesses chaque fois que la ration a manqué. Il avait enfin cru trouver un pourvoyeur permanent à l'arrivée de M. de Boucherville au pouvoir. Malheureusement, M. de Boucherville s'en est allé, M. Taillon lui a succédé, et ses sources d'alimentation se sont vite fermées. Les greniers où se repaissait ce rongeur sont sous bonne garde, dit-on, et si *L'Étendard* reste en vie, il ne pourra se nourrir que de sa haine contre tout ce qui ne rapporte rien. Il ne serait pas étonnant de le voir se tourner contre le clergé qui ne veut plus lui fournir de vivres.

En politique, *L'Étendard* était une calamité. Comme la *Vérité*, il avait mission de garder intactes les traditions de l'obscurantisme dans cette bonne province où l'on gobe, de parti pris, tant de banales et stupides notions sur les hommes et les choses.

Béni soit le ciel, s'il nous a enfin libérés de cette plaie d'Egypte connue sous le nom de *L'Étendard*!

M. Fréchette, dans une très belle lettre au révérend M. Nantel, lui demande si certaines expressions, certaines prononciations et certaines locutions aussi vicieuses qu'absurdes n'ont pas cours dans le collège de Sainte-Thérèse tout comme dans les autres collèges.

M. Nantel n'a pas dû dire qu'au séminaire de Sainte-Thérèse il y a un système d'enseignement pour montrer à parler français. Il a dû simplement dire qu'on enseignait bien le français. Je ne crois pas qu'il y ait un séminaire ou un collège dans la province, en dehors du collège des jésuites, où l'on enseigne à parler; c'est regrettable; mais il ne faut pas, non plus, exiger l'impossible. Il y a bon nombre de personnes qui disent très mal des choses qu'elles écriraient en excellent français. La faute en est, autant qu'au collège, à la famille où, dès le bas âge, on montre aux enfants un langage parfaitement ridicule. Si l'on veut s'en convaincre, que l'on mette trois enfants canadiens de sept, dix et quinze ans à côté de trois enfants du même âge élevés par des Français de France, et l'on éprouvera une rude humiliation si l'on a l'orgueil de savoir et de tenir à ce qu'on parle bon français.

M. Fréchette a fait plus pour nous inspirer le goût du bon français que tout autre homme de la province de Québec. S'il tient tant à voir monter le niveau intellectuel de la race française au Canada, c'est, j'en suis sûr, moins pour afficher sa supériorité personnelle sous ce rapport que par le désir sincère et patriotique de faire progresser ses compatriotes.

Il serait non-seulement curieux, mais très important de voir une polémique régulière s'engager sur le sujet de l'éducation entre le révérend M. Nantel et M. Louis Fréchette. Tous deux sont des hommes remarquable-

ment doués et renseignés, et seraient les dignes champions, l'un du clergé, l'autre des laïques, dans cette question brûlante d'actualité.

*L'Opinion Publique* met au défi tout collège où tout séminaire de cette province de faire passer un examen élémentaire satisfaisant sur le français et l'anglais, l'arithmétique, la géographie et l'histoire, à la majorité des élèves qui sont dans la dernière année de leur cours. Il n'y a qu'un moyen de juger d'un système d'éducation, c'est par les résultats. Et, à moins de parti pris ou d'aveuglement, on ne peut que déplorer le manque d'instruction et d'éducation qui caractérise la plupart des élèves sortis de nos collèges.

On me disait hier: "Ne produisons-nous pas un aussi grand nombre de littérateurs, d'écrivains, d'hommes d'Etat, d'orateurs, etc., que les Anglais?" Peut-être; mais cela est dû au talent naturel et au génie national de notre race. C'est étonnant que, malgré le système d'éducation, un si grand nombre atteignent les sommets. Que serait-ce si l'on donnait aux jeunes générations des professeurs qualifiés et un programme d'enseignement adapté aux besoins de notre état de société?

*L'Électeur* répond ce qui suit à un confrère libéral qui attaquait la nomination de sir Alexandre Lacoste comme administrateur:

"Nous considérons aussi que les partis politiques ont bien plus de garanties d'impartialité de la part d'un juge que de la part d'un politicien."

"Au reste, croit-on que, s'il n'eût pas été convenable pour un juge d'accepter le poste d'administrateur, des hommes comme sir A. A. Dorion et sir Andrew Stuart l'auraient accepté avant sir Alexandre?"

"Enfin c'est là l'usage constitutionnel. Chaque fois que le gouverneur général s'absente, c'est le juge en chef de la cour suprême qui est appelé à le remplacer."

"Ne donnons pas à nos adversaires la satisfaction de nous reprocher un manque de logique, en critiquant une méthode suivie avec l'approbation du parti par nos amis lorsqu'ils étaient au pouvoir."

*La Minerve* a publié, sur M. le grand-vicaire Gravel, de Saint-Hyacinthe, un article assez anodin dans la forme, mais, dans le fond, très vif pour qui sait lire entre les lignes. Je ne vois pas ce qui peut justifier un tel écrit en dehors d'une animosité personnelle ou politique chez celui qui en est l'auteur.

Le départ de M. le grand-vicaire Gravel serait désastreux pour l'archevêché, dont il a parfaitement administré les affaires depuis près de vingt ans. C'est un libéral, mais c'est son affaire et c'est son droit. Les conservateurs ont assez de sympathies dans le clergé pour ne pas s'escrimer contre celles qui sont acquises aux libéraux. D'ailleurs, il vaut mieux que le clergé ne soit pas tout bleu, pour son bien comme pour celui du pays.

Quant au grand-vicaire personnellement, c'est un homme charmant, large de vues et d'idées, qui exerce une salutaire influence sur le milieu où son sacerdoce l'a appelé. Il serait regrettable de le voir enlevé à ceux qui n'ont eu qu'à bénéficier de ses services.

J'avoue que M. Clarke Wallace a rudement fait mentir *l'Opinion Publique*, qui lui prêtait des vues larges et intelligentes et qui a salué avec plaisir son entrée dans le cabinet fédéral. Il faut que la mauvaise compagnie soit